

ehands. La Cavalerie pourra faire paître les Chevaux, sans pouvoir aller ailleurs, tant que les herbes suffiront.

4. Lors que la nécessité obligera d'aller chercher des herbes ailleurs, ce ne sera que du consentement des deux parties, & elle ne pourra sous aucun prétexte s'approcher de Lublin.

5. Que s'il arrivoit quelque sujet de plainte pour des dommages & hostilités, les Commandans de part & d'autre, en feront bonne justice; & s'ils y manquoient le Mediateur la pourra faire, après avoir proposé la chose à l'Assemblée.

6. Que pendant la suspension d'armes, il ne sera pas permis d'agir sous main, pour augmenter ou pour diminuer les Troupes, ni d'avoir des Correspondances suspectes, ni de faire tort au public, ou aux particuliers.

7. Que les Oeconomies Royales & les Impôts, demeureront sur l'ancien pied, conformément aux Loix & aux usages du Royaume, sans que les deniers qui en proviendront, puissent être détournés sous quelque prétexte que ce soit: le tout sans préjudice des droits du Prince Lubomirski, comme Grand Maître d'Hôtel de Lithuanie, ni des legitimes possesseurs, desquels on ne pourra exiger aucune contribution, sinon le subsidé ordinaire pour la Republique. Que de plus, les Domaines du Grand Duché seront administrés par les Nobles, qui auront des biens suffisans pour en répondre, jusqu'à la décision de la Diette generale.

8. Le Roi promet de faire sortir de Leopold la Garnison Saxonne, au jour marqué pour l'exécution du Traité dans la petite Pologne: